



---

## La CSS vend ses affaires d'entreprises à Zurich Suisse

---

**La CSS Assurance vend ses affaires d'entreprises à Zurich Suisse. L'acheteuse reprend un portefeuille d'environ 30 000 PME. Les collaborateurs des affaires d'entreprises obtiennent un nouveau poste.**

La CSS Assurance vend ses affaires d'entreprises à Zurich Suisse pour mi-2020. La Zurich Compagnie d'Assurances SA reprend tous les contrats de la CSS Assurance SA dans l'assurance-accidents obligatoire selon la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA), l'assurance-accidents complémentaire selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA) et l'assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie selon la LCA et en poursuit la gestion. Ne sont pas concernés par cette vente l'assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie selon la LAMal et les contrats-cadres d'entreprises concernant l'assurance-maladie complémentaire (LCA) pour des assurés individuels. Avec cette vente, la CSS crée les conditions lui permettant à l'avenir de se concentrer sur son activité principale et de renforcer son positionnement en tant que partenaire santé.

### **30 000 PME passent chez Zurich Suisse**

Le portefeuille compte environ 30 000 clients dans le segment des petites et moyennes entreprises. Zurich Suisse poursuivra la gestion de leurs polices aux mêmes conditions. La CSS est convaincue d'avoir trouvé la meilleure solution pour ses clients et ses collaborateurs. Philomena Colatrella, CEO de la CSS Assurance: «Notre partenaire Zurich Suisse dispose d'une compétence avérée dans l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie et dans l'assurance-accidents et offrira aux entreprises un accompagnement complet. Zurich Suisse assure en outre des perspectives professionnelles aux collaborateurs des affaires d'entreprises.»

### **Nouveaux postes pour les collaborateurs**

68 collaborateurs seront transférés chez Zurich Suisse. Ils seront employés dans des conditions comparables et dans la même région. La CSS et Zurich Suisse cherchent conjointement une solution pour neuf autres collaborateurs.

La vente a lieu sous réserve de l'approbation par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et la Commission de la concurrence (COMCO).

Le communiqué de presse peut être consulté sur [www.css.ch/medias](http://www.css.ch/medias).

### **Bref portrait du Groupe CSS**

Le Groupe CSS, dont le siège est à Lucerne, a été fondé en 1899. Cette entreprise riche d'une longue tradition assure 1,76 million de personnes et, avec un volume de primes d'environ 6,46 milliards de francs, fait partie des assurances leaders dans les domaines de la maladie, de l'accident et des choses. Elle est en tête dans l'assurance de base: quelque 1,39 million de personnes font confiance à la CSS, qui est toujours à proximité de ses assurés grâce à ses plus de 100 agences réparties dans toute la Suisse et ses quelque 2700 collaborateurs. La CSS informe et soutient ses clients dans les décisions qui concernent leur santé.

Pour plus d'informations

Karin Müller, Relations médias  
karin.mueller2@css.ch  
Tél. 058 277 11 81